

## AVIS PUBLIC

---

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

---

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 506-I, tel qu'amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 juin 2019, le conseil a adopté le premier projet de règlement de modifications suivantes :  
1270-2019 : Amendement au règlement n° 506-I, relatif au zonage, afin de modifier l'article 7.14.1 « Constructions et usages autorisés »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **25 juin 2019, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues au présent projet de règlement d'urbanisme, soit de :
  - modifier l'article 7.14.1 en abrogeant le 4<sup>e</sup> paragraphe et en y ajoutant le paragraphe « 5) Les usages communautaires de voisinage »;
  - modifier la grille des spécifications de la zone Pr afin d'y ajouter « Les usages communautaires de voisinage ».
- Au cours de cette assemblée publique, il sera expliqué le projet de règlement et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
3. Le projet de règlement peut être consulté au service d'urbanisme, à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h de même que sur le site Internet de la municipalité : [stesophie.ca/Assemblees-municipales](http://stesophie.ca/Assemblees-municipales).
4. Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 11 juin 2019.



France Charlebois,  
Directrice du greffe et  
secrétaire-trésorière adjointe

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME N° 1270-2019**

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité [www.stesophie.ca](http://www.stesophie.ca) et sur le babillard situé à l'entrée de l'Hôtel de ville le 11 juin 2019.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 11 juin 2019.



France Charlebois,  
Directrice du greffe et  
secrétaire-trésorière adjointe